

COMPTE RENDU DU Comité directeur du 7 novembre 2017

Présents : L'ensemble des membres du CODIR

Présentation des résultats de l'enquête de satisfaction, faite par le CODIR, auprès des adhérents. 62% des sociétaires y ont répondu et il en ressort une approbation globale de la politique d'ouverture menée et des activités proposées. Un compte rendu de cette enquête va être fait.

Préparation de l'assemblée générale du 10-11-2017 :

- Yves Boyer photographe
- Francis Coulomb balisage
- Raymonde Dinée et Bernadette Perrin logistique
- Plusieurs membres assureront la préparation de la salle
- Le président informe qu'il a invité en plus de la municipalité, un représentant des organismes suivants : CODEP, FFCT, office du tourisme, Team 83, course des dix vins. Pas d'objection de la part des participants
- L'élection du bureau sera faite sitôt l'AG terminée
- Lecture par le président du rapport moral qui sera commenté à l'AG, ainsi qu'une synthèse du rapport d'activité : pas d'objection de l'assistance
- Lecture de la synthèse du rapport d'activité a été présenté
- Discussion au sujet de la portée de la licence cyclo sport de la FFCT (définir le type d'épreuve concerné : Toutes épreuves chronométrées ou seulement cyclosporatives) la question est posée Bernard Barthelemy s'en occupe
- Discussion sur les tableaux financiers fournis aux adhérents à l'occasion de l'AG qui sont simplifiés par rapport aux années précédentes. Dans le rapport financier Raymonde Dinée commentera les écarts entre les 2 dernières années. Les tableaux répondent à la législation concernant les associations. Les comptes ont été approuvés par les vérificateurs. Les comptes tiennent à la disposition de tous les adhérents qui le souhaitent, les documents nécessaires à leur compréhension
- Renouvellement tiers sortant : Bernadette, Raymonde et Hubert se représentent. 3 candidats nouveaux pour le comité directeur : Sylvie GIGNOUX, Fred CABANIS et Thierry BAILLET.
- 2 volontaires pour le poste de vérificatrices des comptes : Nicole BERGIER et Chantal MAUBERT
-
- Le CDOS ainsi que Le CODEP olympique a adressé au club une pétition concernant le désengagement de l'état au niveau des subventions dans le domaine associatif et sportif. Ce courrier électronique sera transféré à tous les sociétaires.